



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine poursuit ses activités de mise en valeur du milieu naturel madelinot.

Îles-de-la-Madeleine, le mardi 20 juillet 2010

Le Comité ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) des Îles-de-la-Madeleine débute un projet de nettoyage de dépôts clandestins sur le territoire. Durant les 20 semaines que dureront les travaux, Mélanie Poirier, chargée du projet, assisté par Daniel Gaudet, technicien de terrain, veillera à ce qu'une trentaine de milliers de kilogrammes de rebus soient retirés de la trentaine de sites ciblés, en plus de réaliser un travail de sensibilisation (outils, conférences, rencontres). Il importe naturellement, tout autant que de nettoyer ces sites, de prévenir la croissance du phénomène et éviter qu'ils soient remplis de nouveau. La collaboration de l'ensemble des acteurs concernés, y compris celle des propriétaires fonciers, sera essentielle afin d'optimiser les retombées du projet pour le milieu naturel des Îles et l'ensemble de la collectivité locale et touristique.

Ce projet bénéficie de contribution financière de 49 184\$ dont, 36 560\$ de la part du gouvernement du Canada, par l'entremise du Ministère de l'Environnement (programme ÉcoAction) et de 12 624\$ de la municipalité des Îles par l'entremise du Programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

De plus, le projet est également supporté techniquement à hauteur de 22 810\$ par l'entremise de services ou de prêt d'équipements qui seront offerts par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la Municipalité de Grosse-Île, Diffusion communautaire des Îles-CFIM, la Société de conservation des Îles, Attention FragÎles, les cinq comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs des Îles, la Commission scolaire des Îles ainsi que Transports Québec.

Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine est un organisme sans but lucratif de concertation en environnement qui, depuis 1999, œuvre dans le domaine de l'utilisation durable des ressources et des usages au sein de l'archipel madelinot. Coordonnateur des cinq comités de gestion intégrée sur le territoire, le mandat du Comité ZIP consiste à favoriser la valorisation, la restauration et la protection des eaux du golfe Saint-Laurent (berges, baies, lagunes, ruisseaux, milieux humides, etc.) en collaboration avec la population et en respectant ses priorités.

- 30 -